

Réf: Dossier N° 110587

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VISION MORE BAT » en abrégé « VM BAT »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE, Lot
4247, Ilot 286

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION MORE BAT » en abrégé « VM
BAT »

Objet : -Construction
-Lotissement
-Gestion immobilière
-Vente de matériaux de construction
-Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
-Prestation diverses.
Et pour la réalisation de l'objet social

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE, Lot
4247, Ilot 286

Dirigeant(s) : M ACKA KOUASSI YANNICK STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04595 du 25/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22674/GTCA/RC/2022 du 25/05/2022

